

Dr. Fatma Khelef
Redouane Kebièche
Université de Toulouse II Le Mirail



Résumé : Cet article a pour objet principal de présenter les langues et les dialectes du Maghreb. Après un bref rappel de l’histoire de la langue arabe, sont exposées l’histoire et l’évolution du point de vue ethnique et linguistique des pays du Maghreb et ensuite la situation actuelle de la diversité et de la complexité des langues et dialectes dans cette région, tout particulièrement en l’Algérie.

Mots-clés : Langue ; Maghreb ; Berbère ; Arabe ; dialecte ; Français ; plurilinguisme.

Summary: This article has for main object to present the languages and dialects of the Maghreb. After a brief reminder of the history of the Arabic language, are exposed the history and evolution of the point of view ethnic and linguistic of the Maghreb countries and then the current situation of the diversity and complexity of the languages and dialects in the region, particularly in Algeria.

Key-words: Language ; Maghreb ; Berber ; Arabic; dialect; French; plurilingualism.

Avant d’aborder la situation sociolinguistique du Maghreb et plus particulièrement de l’Algérie, nous proposons tout d’abord une incursion dans le passé, à la recherche des origines de la langue arabe, laquelle a été sublimée par la révélation du Coran, moment important dans la genèse de la littérature arabe.

1 - La langue arabe

Bien avant le VI^e siècle de l’ère chrétienne, il circule en Arabie centrale et orientale, une littérature poétique très abondante, dont les textes nous ont été transmis par les érudits musulmans au cours des deux premiers siècles qui ont suivi la naissance de l’Islam. Cette poésie, qu’on qualifie de “préislamique” était l’œuvre de poètes bédouins ou sédentaires qui employaient une langue quasi commune, une koiné, superposée aux dialectes locaux, une langue plus riche, pour mettre en valeur leurs poèmes.

La prédication de *Muhammad* a été transmise dans cette koiné poétique, à laquelle ont été ajoutées quelques particularités du dialecte mekkois. Ainsi est née la langue du Coran¹, forme rimée et rythmée intermédiaire entre la poésie

et la prose Durant les deux premiers siècles de l'Hégire (VII^e et VIII^e siècles), les grammairiens musulmans, dont la préoccupation était l'édification de la langue coranique, ont établi les règles de cette langue, cet arabe pur ou '*arabiyya*, qu'on appelle aussi arabe classique ou arabe littéraire.

De Damas à Koufa, à Bassorah, à Bagdad, les grammairiens ont aussi codifié la prose arabe qui permettra de servir l'organisation religieuse et politique du monde musulman, mais aussi de fixer les traductions des œuvres étrangères (grecques, persanes, ...). En effet, les grandes Écoles philologiques arabes qui ont vu le jour à cette époque, mêlaient les préoccupations linguistiques et religieuses. Le but de leurs premiers travaux, tant à Bassorah (fondateur de l'École : *Abū 'Amr b. al-'Ala'*), qu'à Koufa (fondateur de l'École : *al-Kisā'ī*) étaient d'ordre théologique : il s'agissait avant tout d'établir une lecture orthodoxe du Coran. Pour cette raison, on ne peut dissocier chez les premiers grammairiens musulmans, leur qualité de lecteur du Coran, de philologue et de *rāwī* (transmetteur). Leur démarche pour théoriser les règles de la grammaire et ainsi mettre le Coran à l'abri de fausses lectures, leur méthode pour fixer ensuite le vocabulaire coranique, et inventorier le lexique général étaient corroborées par de longues enquêtes auprès des bédouins. Ceux-ci étaient, en effet, les plus en mesure de leur fournir des précisions extra-coraniques sur la langue primitive dont la poésie ancienne était considérée comme le dépositaire le plus sûr.

Cette tradition littéraire a été maintenue et nourrie au cours des siècles suivants, en particulier par les grammairiens médiévaux dont les recherches s'appuyaient sur le texte du Coran pour en comprendre à la fois sa beauté et sa perfection. Ces recherches sur la langue, ce sont des grammairiens tels *Sībawayhi* (m. 180/796), *Ibn Ġinnī* (m. 392/1002), *al-Farrā'* (m. 207/822) et beaucoup d'autres qui les ont développés en élaborant des systèmes complexes, mais encore étonnamment modernes, pour comprendre la rhétorique, l'éloquence et les tropes.

2 - Les langues au Maghreb

C'est à partir de cet arabe des savants grammairiens anciens que s'est transmis l'arabe dit littéraire qui est parvenu jusqu'à nous. C'est un système codifié par des siècles de tradition écrite, sa structure morphologique et syntaxique ne s'est pas beaucoup altérée au cours des siècles. Cette langue arabe est dénommée "classique". Elle est la langue officielle des pays arabes et en particulier des pays du Maghreb. C'est la langue employée dans les situations formelles à caractère administratif, politique ou religieux. Paradoxalement elle n'est, jusqu'à présent, la langue maternelle d'aucun peuple.

Pour la majorité des pays arabes et en particulier les pays du Maghreb, le parler quotidien est un dialecte qui varie d'une région ou d'un pays à l'autre. Quelles sont donc les origines et les caractéristiques de ces idiomes, les régions où on les pratique ? Ce sera l'objet de la suite de cette étude qui portera sur les parlars du Maghreb et sera centrée principalement sur les langues et dialectes de l'Algérie.

2.1 - Histoire des langues au Maghreb

Le Maghreb désigne la zone occidentale par rapport à l'« Orient » ou Machrek. Il est constitué dans sa partie centrale, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, mais il s'étend à l'Est, à la Libye dont le point commun est l'arabité et à l'Ouest, au sud du Maroc, à la Mauritanie dont il partage l'expression francophone. Cet ensemble constitue ce qu'il est convenu d'appeler le Grand Maghreb arabe ou UMA, Union du Maghreb Arabe depuis 1989.

Au plan linguistique, les situations des pays dans ce vaste ensemble sont très complexes. Elles sont caractérisées par la coexistence de plusieurs langues, l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe classique et le français. D'une part, le berbère et l'arabe dialectal sont les parlers de l'expression orale populaire et d'autre part, l'arabe classique et le français se côtoient dans l'espace académique.

Le sort d'une langue est naturellement lié à l'histoire de l'homme et de la société dans laquelle celui-ci évolue. L'Afrique du Nord avait connu avant la venue des arabes, des occupations étrangères, celle des Phéniciens dès le II^e millénaire avant J-C., puis celle des Carthaginois au VI^e avant J-C. qui s'installèrent dans des comptoirs côtiers ; celle des Romains en *Ifrīqiya* (la Tunisie actuelle), en Algérie, en Mauritanie a laissé des traces profondes, tant dans le domaine agricole, blé, vigne, olivier, que dans la civilisation urbaine, Dugga en Tunisie, Timgad et Tipasa en Algérie, Volubilis au Maroc, Sabratha en Libye.

Avec l'invasion de l'Afrique du Nord par les Phéniciens en 814 avant J-C., année de la fondation de Carthage, leur langue commença à se répandre dans la vie quotidienne des milieux berbères, concurrençant la langue berbère dans les domaines sociaux. Selon Mahfoud Kaddache : « Le monde berbère s'est enrichi au contact de la civilisation phénicienne, l'influence de celle-ci s'est faite sentir non seulement sur le plan pratique, mais aussi sur les plans culturel et religieux ». (Kaddache Mahfoud, 1982 : 45).

La langue phénicienne de l'époque s'est répandue très largement dans toutes les tribus. Elle a été d'ailleurs usitée pendant longtemps en dualité avec le berbère, langue maternelle, qui gardait sa place dans les familles. Certains écrits citent une troisième langue, un sabir, mélange de mots et de structures berbéro-phéniciennes, issu de ce bilinguisme naturel dans lequel aucune des deux langues n'avait prédominé sur l'autre. (Cf., Gaid M., 1985 : 63-65). A l'arrivée des Romains, après la chute de l'empire carthaginois, le latin supplanta progressivement, la langue phénicienne. dans les domaines administratif, religieux et éducatif.. (Cf., Julien C-A., 1994 : 216-218).

Au plan spirituel, le paganisme initial fut entamé par le judaïsme, puis par le christianisme répandu dans la zone romanisée, mais c'est l'Islam, à partir du VII^e siècle qui conquiert toute la région très affaiblie par les passages des vandales d'origine germanique au V^e siècle et par les luttes religieuses entre les différentes factions chrétiennes à l'époque de la reconquête byzantine. (Katan Bensamoun Y., 2007 : 11).

2.2 - Les berbères, l'islamisation et l'arabisation

Les historiens considèrent que la zone, s'étendant d'Est en Ouest de *Siwah* en Egypte, près de la frontière libyenne, jusqu'à l'océan atlantique, et du Nord au Sud de la Méditerranée au Niger et au Mali, était habitée par des populations se disant Imazighen (hommes libres). Ils seraient les plus vieux Berbères. Ils comprenaient alors les *Mašmūda*, sédentaires du Moyen et Grand Atlas, et les *Sanhāğa* (Iznagen) dans le Rif, divisés en sédentaires (*Kitāma* de Kabylie, *Ġumara* du Rif) et grands nomades du Sahara occidental (*Lamta*, *Lamtūna*, *Gouzoula*). (Cf. Ibn Haldūn, 1969 : t.1, 291).

Les invasions des *Banū Hilāl* au XI^e siècle qui ont amené des masses nomades arabes dans une "Berbérie" faiblement peuplée et dispersée, ont modifié l'équilibre ethnique des pays maghrébins (Ageron Ch-R., 1964 : 2). Ces tribus arabes se sont mêlées, en particulier dans les zones pastorales, en raison de la similitude de leur mode de vie. Rappelons que cette immigration avait été précédée par plusieurs vagues d'immigrants depuis la conquête musulmane du Maghreb par les Umayyades sous le règne de *Hichām b. 'Abd-al-Malik* entre 685 et 705.

Cette coexistence renforça l'arabisation des tribus berbères dont la plupart renoncèrent à leur nom ancien pour se rattacher à un clan arabe plus prestigieux. D'autres tribus, généralement d'habitat montagnard, telles les tribus de l'Aurès, de la Grande Kabylie, du Rif et de l'Atlas, bien que musulmanes, conservèrent leur langue et leurs coutumes.

L'influence de la langue arabe sur le monde berbère s'est propagée assez rapidement et, ceci pratiquement sur tous les territoires du Maghreb. L'islamisation de la société berbère en est certainement pour partie un des facteurs, mais il faut chercher les principales causes dans les origines linguistiques. Les langues arabe et berbère appartiennent à la même famille des langues chamito-sémitiques. La langue punique, elle-même branche des langues chamito-sémitiques, était établie en Afrique du nord parmi les berbères avant l'arabe et a ainsi été une base et un ferment favorable de déploiement de la langue arabe et de l'assimilation réciproque des deux ethnies.

2.3 - Les parlers berbères

Le berbère, langue fondamentalement orale, désigne actuellement plusieurs parlers spécifiques aux régions ou pays du Maghreb dont les principaux sont :

Au Maroc, le dialecte *tašalḥit* (chleuh) dans l'Atlas, le « *rifain* » dans le Rif.

En Algérie, le *tamazight* en Kabylie, le *šāwī* dans l'Est, le *ṭargui* des *Ṭawāriq* dans le Sud saharien et le *muzabite* dans le Banī Zāb.

En Tunisie, les parlers de Djerba et du Sud, autrefois.

En Libye, l'*Ifren*.

En Mauritanie, dans le sud marocain et le Sahara occidental, l'*ḥassānsya*.

2.4 - Les dialectes arabes

Il serait trop long de citer tous les arabes dialectaux, chaque pays, chaque région, chaque ville a son parler particulier. Il y a cependant des similitudes et la communication est possible entre dialectes voisins. En se limitant au

groupe central maghrébin, nous en citons quelques-uns :

Au Maroc : l'arabe citadin qualifié de *Haḡarī* à Fès, Rabat, Salé, Tétouan, l'arabe d'influence bédouine de Marrakech, les parlers dits 'Arūbī, parlers hilaliens dans les plaines occidentales.

En Algérie : l'arabe algérien, avec des variantes, l'oranais pour l'Ouest, le constantinois à l'Est et l'algérois pour le centre.

En Tunisie : le tunisois, le sfaxien et l'arabe sahellien à Sousse, Monastir et Mahdia.

2.5 - Le français

Au ^{xix}^e siècle, le Maghreb est peuplé d'autochtones, Berbères et Arabes qui sont le plus souvent des Berbères arabisés. Ainsi, à l'arrivée des Français, il n'existe au Maghreb, en dehors de faibles minorités comme les juifs et les africains subsahariens, qu'une seule population constituée de deux groupes, les berbérophones et les arabophones. Les berbérophones se trouvent regroupés dans des zones montagneuses, dans des îles (exemple Djerba en Tunisie), ou au Maroc. Ils représentent 50% de la population en Algérie notamment en Kabylie, 60% au Maroc dans le Rif et les montagnes de l'Atlas et 2% seulement en Tunisie, pays qui présente l'arabisation la plus séculaire. (Cf., Katan Bensamoun Y., 2007 : 13).

Des inscriptions attestent l'usage du latin écrit aux ^x/^{xii}^e siècle, on peut aussi retenir l'installation d'un premier comptoir français à El-Kala (dit "Bastion de France") près d'Annaba, autorisé par le Dey d'Alger en 1560, mais la langue française a naturellement été généralisée par l'occupation coloniale qui s'est échelonnée sur plus d'un siècle. Le Maghreb central (*Awsaḡ*), l'Algérie actuelle, fut occupée en 1830, le Maghreb oriental (*Ifrīqiya*) la Tunisie en 1881, et le Maghreb occidental (*al-aqṣā*) le Maroc en 1912². La présence française a été de durée variable selon ces pays. Durant cette période, la langue française s'est répandue dans l'administration, dans l'enseignement où elle est devenue la langue officielle. Le premier Etat maghrébin ayant accédé à l'indépendance fut la Tunisie en 1956. Le Maroc suivra de près en 1956. Enfin l'Algérie est parvenue à l'indépendance après plusieurs années de lourdes et tragiques épreuves en 1962. Elle a donc partagé le destin de la France pendant 132 années, et cette longue période de coexistence a laissé une empreinte indélébile, tant dans l'esprit des Algériens que des Français, qu'au plan linguistique pour le sujet qui nous concerne.

Cette tendance aurait dû s'inverser après l'indépendance en 1962, mais paradoxalement il y eut une recrudescence de l'usage du français, notamment sous l'impulsion de l'effort développé dans le domaine éducatif par le nouveau pouvoir. Le corps enseignant constitué principalement d'instituteurs ou de professeurs algériens francophones ou de Français coopérants a conduit naturellement à un enseignement bilingue, arabe et français. Cette organisation a perduré jusqu'en 1978, date de la mise en place de l'arabisation généralisée dans les administrations et l'éducation où le français ne fut plus considéré qu'en tant que langue étrangère à partir de la classe de quatrième fondamentale.

Malgré ce recul dans les organismes de l'État, la langue française est restée omniprésente dans les activités économiques. Elle a gardé une place prépondérante dans les médias, la presse, la radio, la télévision. Et plus

récemment, dans le cadre de la réforme du système éducatif initiée en mai 2000 et élaborée par la Commission Nationale de Réforme du Système Éducatif (CNRSE), la langue française a repris une place plus conséquente dans l'éducation comme première langue étrangère. (Ferhani F-F., 2006).

Ce rapide historique des langues et parlers rencontrés au Maghreb montre, s'il en était besoin, que cette région, du fait de son histoire tourmentée et de sa position géographique entre Orient et Occident, a été le lieu de rencontres de cultures étrangères qui ont laissé des traces plus ou moins profondes de leurs langues. La langue dominante est, bien entendu, l'arabe sous différentes formes, suivi du français, de dialectes issus du Berbère, et l'influence localement d'expressions ou de termes étrangers. La situation où cette complexité est la plus marquée est certainement l'Algérie du fait de la longue présence française qui est encore dans tous les esprits.

3 - Les différents parlers en Algérie

3.1 - La diversité linguistique

La langue parlée en Algérie, communément appelée arabe algérien, a beaucoup emprunté à d'autres langues telles que l'espagnol, le turc³, le français (voir quelques exemples en annexe), et plus rarement en l'italien en fonction de la proximité géographique ou des rencontres historiques. Cet apport se traduit par une situation linguistique très complexe, caractérisée par la pratique de différents parlers ou dialectes comme l'a constaté S. Abdelhamid : « Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme. » (Abdelhamid, S., 2002 : 35).

En effet, cette complexité de la situation linguistique en Algérie est due à son histoire et à sa géographie. C'est la diversité linguistique, qui pour John Gumperz, « est plus qu'une simple affaire de comportement : c'est une ressource communicative dans la vie quotidienne ». (Gumperz J-J., 1981 : 27).

L'espace sociolinguistique algérien est caractérisé principalement par une confrontation permanente des langues en présence : l'arabe et ses dialectes régionaux, le français et le kabyle⁴, sans oublier ses variétés telles que le berbère, le chaoui⁵, le m'zabi, le targui, qui constituent la palette des parlers observés chez les Algériens.

À l'indépendance de l'Algérie (1962) seuls l'arabe, le berbère et le français se sont maintenus dans le paysage linguistique algérien. Ces trois langues ou dialectes ont émergé de l'Histoire pour former la situation linguistique actuelle. Celles-ci peuvent se pratiquer dans une même aire géographique, sous des formes très fluctuantes où alternent l'emprunt, l'interférence, le code switching (alternance codique ou métissage) ... avec des rapports complexes entretenus entre elles ou leurs variantes.

Trois propriétés caractérisent le champ arabophone : le grand nombre de ses locuteurs, l'étendue géographique et le nombre de variétés de ses langages.

À l'instar de ce qu'écrivait Gumperz J.-J., « quiconque a pris le temps d'observer des groupes naturels en pleine conversation se rend compte que l'information sur les schémas d'interprétation est transmise à la fois par le contenu de la phrase et par des questions de formes telles que le choix de la prononciation, du dialecte, ou le style de discours », (Gumperz J.J., 1989 : 5), portons un regard sur les pratiques langagières des Algériens dans la vie de tous les jours. Que peut-on dire à propos de conversations observées dans les différentes classes sociales ? L'aspect sociolinguistique d'une conversation formelle ou informelle peut constituer un centre d'intérêt pour tout chercheur averti et curieux de connaître les raisons de l'emploi de deux langues, ou plus, au sein d'un même discours. En effet, la maîtrise ou la connaissance de plus d'une langue n'a rien d'exotique, car nombreux sont les locuteurs algériens bilingues. Cependant, l'emploi de deux ou plusieurs codes dans un même discours, notamment dans le cadre des conversations à l'école, au foyer ou dans la rue, est une source inépuisable de questionnements sur les motivations de ces choix linguistiques. Un constat s'impose : le parler utilisé par la plupart des gens est truffé de mots ou de fragments de discours en langue française. Nous sommes, ici, en présence de "l'alternance" entre deux langues différentes : l'arabe et le français. Le phénomène observé dans ces parlers de divertissements est l'alternance codique que John. J. Gumperz définit comme « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages dont le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». (Grogan F., 1984 : 2). Avec toutes les ambiguïtés qu'elle provoque, l'alternance codique est un phénomène fréquent dans les conversations quotidiennes des Algériens.

3.2 - La coexistence des langues et dialectes en Algérie

La sphère linguistique de l'Algérie semble plutôt complexe vue de l'extérieur, avec d'une part ses populations arabophones et berbérophones, et d'autre part, des individus francophones dans les deux populations. Beaucoup d'Algériens sont qualifiés de bilingues dans le sens de la définition que donne F. Grosjean :

« [...] est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues. » (Grogan F. , 1984 : 2).

Comment cette situation de plurilinguisme est-elle vécue par les Algériens ?

Est-ce que les codes du contact (l'emprunt, l'alternance codique, l'interférence ...) utilisés par les Algériens servent réellement de stratégie de communication ou sont-elles sources de conflits ? C'est-à-dire, est-ce que ces codes établissent une passerelle communicative entre les communautés, ou au contraire sont-elles à l'origine de quiproquo ou même de tensions ?

Quelles sont les difficultés engendrées du fait de l'impact de l'hybridation des codes (arabe, kabyle, français) en Algérie. Quels sont les enjeux sur les politiques linguistiques, leur influence en fonction des situations familiales, scolaires, ou professionnelles ?

La méthode retenue consiste à faire une analyse dynamique de la situation sociolinguistique en Algérie, toujours problématique, d'où la nécessité d'interroger les données afférentes dans le contexte algérien à travers un ensemble de questions qui tiennent compte des éléments suivants :

- les parlers en présence sur le «marché linguistique» algérien, leurs statuts et fonctions.
- la place et le rôle de l'arabe, du kabyle et du français dans la vie de tous les jours.

4 - Les langues officielles et les parlers usuels

Le champ linguistique oral et écrit comprend essentiellement l'arabe classique, l'arabe standard moderne, l'arabe dit intermédiaire, l'arabe dialectal algérien, le berbère et ses diverses variétés (le mozabite, le kabyle, le berbère des Aurès, le Chleuh, etc.). Parmi les langues étrangères le français, comme nous l'avons dit, a une position majeure dans les activités économiques et dans les médias, presse écrite, radio, télévision. Le français est aussi la langue d'enseignement des matières scientifiques et technologiques dans les universités. Le français et l'anglais sont les langues de communication pratiquées dans les milieux techniques et industriels des industries du pétrole et du gaz. Vient ensuite avec une moindre importance, l'espagnol principalement dans le parler oranais où, pendant l'époque coloniale, des générations ont côtoyé la communauté espagnole de cette région tant rurale que citadine.

Venons-en maintenant aux langues officielles, ou reconnues comme telles, l'arabe, le tamazight, et aux dialectes arabes et berbères.

4.1 - L'arabe classique

L'arabe classique est la forme de la langue qui découle directement des Écoles et des grammairiens médiévaux dont certains sont cités au début de cet article, avec bien entendu les enrichissements apportés au cours de plus d'un millénaire :

« [...] cette langue surnommée, surévaluée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne. » (Taleb Ibrahim, 1995 : 25).

L'arabe classique n'est pas une langue de conversation courante, il n'est la langue maternelle de personne. Cette langue, dite aussi littéraire ou littérale, est la langue soutenue entre lettrés dont elle est le moyen de communiquer privilégié. Elle est caractérisée par la précision et la rigueur de ses règles grammaticales très nombreuses qui rendent son acquisition difficile. En Algérie, quoique officielle, elle n'est pas de pratique spontanée et n'est utilisée que pour des actes formels particuliers. Cependant, étant commune à tous les pays arabes, elle est la seule langue de communication inter-arabe.

C'est l'une des six langues officielles des Nations Unies depuis 1973.⁶

4.2 - L'arabe standard moderne ou standard contemporain

Cette variante est qualifiée d'arabe standard, moderne ou encore d'arabe scolaire. Elle est une évolution littéraire moderne de l'arabe classique, pratiquée par une élite :

« L'arabe moderne, langue des mass médias, du débat politique, de la littérature contemporaine, des échanges universitaires est de plus en plus [...] la forme de communication entre deux Arabes venant de pays arabes différents à condition qu'ils aient suivi une scolarité minimum et qu'ils ne disposent pas de la possibilité de s'exprimer dans une autre langue véhiculaire. » (Helmy Brahim cité par Taleb Ibrahim, 1995 : 31).

Quant à Taleb Ibrahim Khaoula, elle précise que si cette nouvelle variante de l'arabe a la faveur des acteurs de la communication, elle n'a pas pour autant détrôné l'arabe classique qui garde toujours la préférence des lettrés :

« L'arabe standard est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture arabe, mais il est surtout vulgarisé par les mass médias écrits et parlés qui contribuent à son expansion et par là même à son uniformisation dans toute l'aire arabophone. » (Taleb Ibrahim, 1995 : 29-30).

« En Algérie, plus que partout ailleurs, lorsqu'on parle de la langue arabe, c'est bien entendu à l'arabe classique que l'on fait référence. » (Taleb Ibrahim, 1995 : 25).

4.3 - L'arabe intermédiaire

Cette troisième langue véhiculaire du Maghreb, qualifiée de *muḥaḍḍaba*, est à la fois une variante simplifiée de l'arabe standard moderne et une forme élevée de l'arabe dialectal ; possédant la syntaxe et la morphologie du dialecte, il emprunte son lexique aussi bien au dialecte qu'à l'arabe standard moderne, ce registre se trouve en pleine évolution aujourd'hui et s'étend progressivement ; s'il est essentiellement oral, son domaine diffère pourtant de celui de l'arabe parlé (dialectal), et s'utilise couramment dans les médias et dans l'enseignement primaire et secondaire. Il a cours dans les pays du Maghreb et quelle que soit son appellation, il présente des caractéristiques linguistiques semblables :

« Les sociolinguistes algériens font part, ces dernières années, de l'émergence d'une autre variété d'arabe qui serait une variante intermédiaire entre l'arabe classique et l'arabe algérien, à savoir entre l'arabe classique et l'arabe populaire algérien. L'émergence de cette nouvelle variante concerne tous les États du Maghreb, d'ailleurs au Maroc on parle de l'arabe marocain médian. » (Youssi, 1986 : 29).

4.4 - L'arabe dialectal

Quelle place pour l'arabe dialectal en Algérie ?

Bien que reconnu comme langue maternelle, cet idiome, sous l'influence des traditions éclate en dialectes locaux. L'arabe maternel ou algérien, langage de la majorité des locuteurs algériens, est la véritable langue des conversations quotidiennes et « c'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif. ». (Youssi, 1986 : 28). L'arabe dialectal algérien, dans ses différentes variantes, appartient à la sphère maghrébine :

« Cette sphère maghrébine assez spécifique a été marquée par le conservatisme de ses locuteurs, l'influence hilarienne et l'existence de noyaux irréductibles de très vieilles variétés qui remontent à l'arrivée des premières tribus arabes, l'influence andalouse avec la venue de milliers de réfugiés andalous après la Reconquista au ^{xv}^e siècle, par le substrat berbère [...] et a subi plus tard les influences successives de l'espagnol, de l'italien mais surtout du turc [...] et du français après la colonisation. » (Youssi, 1986 : 27).

En effet, l'arabe populaire algérien, et plus généralement l'arabe populaire maghrébin,⁷ se distingue des dialectes parlés au Moyen-Orient⁸ souvent plus proche de l'arabe classique.

D'une part l'arabe algérien, appelé aussi *dāriġa*, est éclaté en plusieurs parlers régionaux non écrits et non normalisés. Malgré cet éclatement, il demeure la première langue de communication des Algériens. Il sert également souvent de langue véhiculaire entre locuteurs de communautés amazighophones éloignées géographiquement lorsque l'intercompréhension est jugée laborieuse. Considéré par beaucoup comme un registre bas, voire une variante dégradée, il ne bénéficie d'aucun prestige.

D'autre part, l'arabe dialectal algérien est nourri de nombreux emprunts étrangers. L'intégration de ces emprunts, notamment français, est marquée par des flexions phonologiques résultant de l'influence du substrat local ; par ailleurs, des accents typiques caractérisent les parlers régionaux. En outre, on constate des variations linguistiques propres à chaque région; on peut distinguer le dialecte algérois (surtout influencé par le berbère et le turc), le dialecte oranais (influencé par l'espagnol), le dialecte constantinois (influencé par l'italien), le dialecte tlemcenien (influencé par l'arabe andalou), etc., lesquels sont sensiblement différents par le lexique, la prononciation ou la grammaire. Toutefois, les fluctuations et les nuances entre ces parlers n'altèrent nullement la compréhension entre les locuteurs des diverses régions.

Selon l'origine socioculturelle des locuteurs, trois types d'arabe algérien peuvent être distingués :

- Le parler citadin : répandu dans les grandes villes (Tlemcen, Oran, Alger, Constantine ...). Cependant, ce parler a subi avec le temps l'influence rurale provoquée par l'exode vers les villes.
- Le parler rural ou *bédoui* : qui présente des spécificités phonétiques et morpho-phonologiques.
- Le parler des *Gala* : il s'agit de l'idiome des nomades qui se déplacent principalement sur les hauts plateaux et le désert saharien; ils ont leur propre parler relativement peu influencé par les autres parlers régionaux. Leur langue n'a été que peu infiltrée par des emprunts.

4.5 - Le tamazight

Le tamazight est reconnu comme langue nationale depuis 2002 en Algérie⁹. Cette reconnaissance récente, même si elle ne satisfait pas complètement les partisans de la culture berbère (le tamazight est reconnu langue nationale mais n'a pas le statut de langue officielle), est l'aboutissement de revendications culturelles, qui ont débordé parfois sur le politique. Ce mouvement revendicatif remonte en 1973, lorsqu'à l'université d'Alger le cours de berbère de Mouloud Mammeri et l'enseignement de l'ethnologie sont supprimés. Ces deux interdictions sont ressenties comme un coup d'arrêt à la prise de conscience :

- d'une historicité berbère très antérieure à l'arabisation et à l'islamisation du Maghreb,
- et d'une singularité linguistique et culturelle berbère.

L'action du mouvement qui en résultera, le MCB (Mouvement Culturel Berbère), après de nombreuses péripéties, dont certaines dramatiques en Kabylie (1988 et 2001), parviendra à obtenir cette conciliation et cette reconnaissance dans un climat plus apaisé.

Le tamazight connaît un regain de notoriété dans les milieux éducatifs et les médias, domaines dont il était exclu. Son introduction progressive dans les établissements du cycle du primaire et des collèges des régions les plus concernées devrait être favorable à son développement.

Cependant les dialectes berbères, confrontés à l'arabe algérien et au français, en particulier dans les zones urbaines, connaissent une régression de leur emploi. Ils restent néanmoins en usage dans les relations familiales et les zones montagneuses ou retirées.

5 - Conclusion

Le paysage linguistique du Maghreb, et tout particulièrement de l'Algérie, se caractérise par une complexité qui résulte de la rencontre de trois familles de langues, l'arabe classique ou l'arabe dialectal, le berbère et le français, qui sont à la fois complémentaires et concurrentes. Nous ferons nôtre, cette définition donnée par K.T. Ibrahim, qui correspond au contexte algérien :

« [...] qui, par son appartenance à trois aires culturelles au moins, est traversé non plus par un seul rapport d'imposition symbolique mais trois rapports différents qui structurent les relations inter-variétés linguistiques en faisant de chaque langue un enjeu de lutte pour le pouvoir symbolique d'une part, et constituant, d'autre part un facteur important dans la structuration des représentations et des attitudes qu'adoptent les locuteurs vis-à-vis de chaque variété. » (Djabiri M.A. cité par Taleb Ibrahim, 1995 : 54).

Notre objectif a été de montrer que la richesse de cette situation linguistique constitue un véritable terrain de recherches en raison du fait que le paysage linguistique continue à subir des changements importants. L'arabe reste naturellement dominant, le tamazight est reconnu langue nationale, et la langue française occupe une place fondamentale dans la société algérienne, et ce, dans tous les secteurs : sociaux, économiques, éducatifs ...

Ce voisinage constant des langues se traduit par des emprunts de vocables. Dans l'arabe dialectal comme dans le kabyle les emprunts faits au français sous syntagmes sont aléatoirement soumis à la structure des langues réceptrices ; dans les quatre cas cités ci-après, la langue réceptrice assujettit, sous tous les aspects (morphologique, syntaxique, phonologique...), ces emprunts à sa propre structure.

- Du français à l'arabe dialectal.
- Du français au kabyle
- De l'arabe dialectal au kabyle.
- Du kabyle à l'arabe dialectal.

La pertinence de l'emprunt est justifiée par le dessein de combler un vide linguistique ou par le souci d'une économie de langage ou encore pour exprimer des raisons psychologiques (exotisme, snobisme ...). L'emprunt, à l'origine facilitation linguistique entre langues, concourt, et c'est là aussi son aspect positif au croisement des cultures et des civilisations.

Le changement est légitime, puisque la condition naturelle de la langue est l'évolution, alors que le conservatisme d'une langue, faute d'une quelconque considération, politique, psychologique, philosophique ou autre, n'engendre que la régression, voire même la désuétude.

Le berbère et précisément le kabyle sont dans ce dilemme. Pour lever cette alternative les linguistes devront rénover ces langues avec des néologismes et les consolider en unifiant ses variantes dialectales, pourquoi pas dans un seul système, qui deviendrait la langue berbère ou tamazight.

Bibliographie

Abdelhamid, S., 2002. *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du Département de français Université de Batna*. Thèse de Doctorat, Université de Batna.

Ageron, Ch-R, 1964. *Histoire de l'Algérie contemporaine*. Que sais-je.

Coquet, J-C, 2003. *Le Discours et son sujet*. Klincksieck.

Despois, J , 1949. *L'Afrique du Nord*. Paris, PUF

Ferhani, F-F, *Algérie, l'enseignement du Français à la lumière de la réforme*. Revue « Le Français aujourd'hui » n° 154, 2006/3.

Site internet : www.armand-colin.com/revues_article.

Gaid., M., 1985. *Aguellids et Romains en Berbérie*. OPU, Alger.

Grosgean, F., 1984. *Le bilinguisme : vivre avec deux langues*. In :Tranel, n°7.

Gumperz, J-J., 1989. *Sociolinguistique interactionnelle, approche interprétative*. Paris, L'Harmattan.

1981. *Engager la conversation*. Paris, éd. de minuit.

Ibn Haldūn, 1969. *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduction du Baron de Slane. Paris, éd. Librairie orientaliste Paul Geuthner.

1996. *Muqaddimat Ibn Haldūn*, Beyrouth, al-Maktaba al-'Ašriyya.

Julien, Charles-André, 1994, *Histoire de l'Afrique du Nord*, Payot, Paris.

Kaddache, M., 1982. *L'Algérie dans l'antiquité*. SNED Alger.

Katan Bensamoun, Y., 2007. *Le Maghreb de l'empire ottoman à la fin de la colonisation française*. Paris Belin.

Masson, D, 1980. *Essai d'interprétation du Coran inimitable*. Dār al-Kitāb al-Mašrī et Dār al-Kitāb al-Lubnānī.

Taleb Ibrahim, Kh., 1995. *Les algériens et leur(s) langue(s) : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Alger, al-qikma.

Youssi, A, 1986. *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnelle de rapports syntaxiques*. Thèse de doctorat d'Etat, Paris V, la Sorbonne.

Annexe - Quelques exemples de mots du dialecte algérien empruntés

À la langue espagnole

- بجور / *bājūr* / de vapor (bateau)
 بلوزة / *blūza* / de blusa (blouse)
 بوتسطة / *būsta* / de posta (poste)
 بوبينة / *būbīna* / de bobina (bobine)
 فيسطة / *fīsta* / de fiesta (fête)
 بوقاطو / *būqāṭū* / de abogado (avocat)
 بریطة / *barīṭa* / de birreta (béret)
 كوزينة / *kūzīna* / de cocina (cuisine)
 كاسرونة / *kasrūna* / de cacerola (casserole)
 كيمولة / *kabṣūla* / de capsula (capsule)
 كلو / *kārū* / de carro (charrette)
 كاتينة / *kaṭīna* / de cantina (bar)
 غلطة / *galīṭa* / de galleta (galette)
 ميزيرية / *mīzīriyya* / de miseria (misère)
 طوماتيس / *ṭumātīs* / de tomate (tomate)

À la langue française

- بكية / *bakiya* / de (paquet)
 بوتسون / *būṣūn* / de (bouchon)
 بولطة / *bolṭa* / de (boîte)
 بوقال / *būqāl* / de (bocal)
 بيدو / *bīdū* / de (bidon)
 باطيمة / *bāṭīma* / de (bâtiment)
 بامينة / *bāmīna* / de (bassine)

À la langue turque

- دنجل / *danğal* / de pādlijān (aubergine)
 كفة / *kafa* / de kenfié (boulette de viande hachée)
 شاربك / *šārbāt* / de cherpét (jus)
 زورنة / *zūrna* / de soṭmā (flûte traversière)
 Le suffixe turc *alj* sert dans le dialecte algérien à former les noms de métiers :
 مسلجي / *su'āḡī* / horloger
 مسلجي / *slāḡī* / qui prépare les beignets
 قهواجي / *qahwāḡī* / garçon de café
 قفنجي / *qafānḡī* / semencier

- براسلي / *brāslī* / de (bracelet)
 كوربة / *kūrba* / de corbeille
 زوخریا / *zūfriya* / de (ouvriers)
 كوليج / *kūlīğ* / de (collège)
 زيتو / *zīgū* / de (égouts)
 كلنوني / *kāntūnī* / de (cantonnier)
 لاركول / *lārkuil* / de (alcool)
 مطرق / *maṭraq* / de (matraque)

Notes

¹ La langue arabe a été historiquement consacrée par la révélation coranique. Le texte sacré est très explicite sur ce fait, l'arabe y est manifesté et présenté comme étant d'une perfection inégalée. Par exemple : « nous avons fait descendre un Coran arabe » (Coran, S20, v.113, tr. D. Masson, 1980) ; « c'est une révélation en langue arabe claire » (Coran, S26, v.195, tr. D. Masson, 1980).

² Le sultan Moulay Hafid et Lyautey signent le 30 mai 1912 le traité de protectorat, dit traité de Fès. Mais ce n'est qu'en 1934, que la dernière région, le jbel Saghro, fut « pacifiée ».

³ « ... quant à la présence des Espagnols on peut parler de deux périodes, la première remonte à 1509 avec le débarquement de la flotte gouvernée par Don Diego Fernandez de Cordoba, une occupation qui se maintient jusqu'en 1792. La seconde correspond aux vagues migratoires des années trente, il s'agit de réfugiés politiques, républicains pour la plupart. Parmi les populations européennes établies dans certaines villes de l'ouest les deux tiers (2/3) étaient de souche espagnole. La présence des Espagnols a laissé beaucoup de traces linguistiques dans les parlers en Algérie. Après avoir chassé les Espagnols, les Turcs occupent l'Algérie de 1516 jusqu'à 1830. Pendant toute cette période, la langue turque était la langue officielle de l'administration ottomane, mais son usage était restreint par rapport à la langue arabe, il faut dire que « la domination turque fût à peu près exclusivement militaire et fiscale » (DESPOIS, 1949 : 130).

⁴ Kabyle : ce terme est d'origine arabe et veut dire tribus, et en l'occurrence appliqué en Algérie aux tribus du nord.

⁵ Chaoui : "Chaouia" est aussi un mot d'origine arabe, désignant ceux qui vivent de l'élevage, en Algérie les tribus de la région des Aurès qui pratiquent le pastoralisme.

⁶ Quand les Nations unies ont été fondées en 1945, cinq langues officielles ont été retenues : l'anglais, le mandarin, l'espagnol, le français et le russe. L'arabe a été ajouté le 18 décembre 1973, par la Résolution 3191 de l'assemblée générale des Nations Unies.

⁷ Ibn Žaldūn, *al-Muqaddima*, p. 984 : « ... le langage autochtone [algérien] a pris le dessus sur la langue arabe. Il en résulte une langue mixte, où domine le berbère, et les dialectes maghrébins sont les plus éloignés de l'arabe classique. »

⁸ Il est classique de distinguer les dialectes orientaux et les dialectes occidentaux.

Les premiers comprennent les dialectes égyptiens, syro-libanais, palestiniens et irakiens. Mais aussi les parlers arabiques et nordarabiques, répandus dans les régions suivantes : Ḥiğāz, Nağd, Ḥaḍramawt, Yémen, Žafār, Dađīna, 'Umān.

Les seconds, pour l'essentiel maghrébins, sont les parlers de la Libye, du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie, l'ancien dialecte andalou et l'*ḥassāniyya* de Mauritanie.

⁹ La révision en 2002 de la Constitution de l'Etat Algérien précise : art. 3, "l'Arabe est la langue nationale et officielle", et art. 3 bis, "Tamazight est également langue nationale".